



Séance d'information publique : Examen de la formule de financement de l'Ontario

le 27 mai 2015



Higher Education
Quality Council
of Ontario

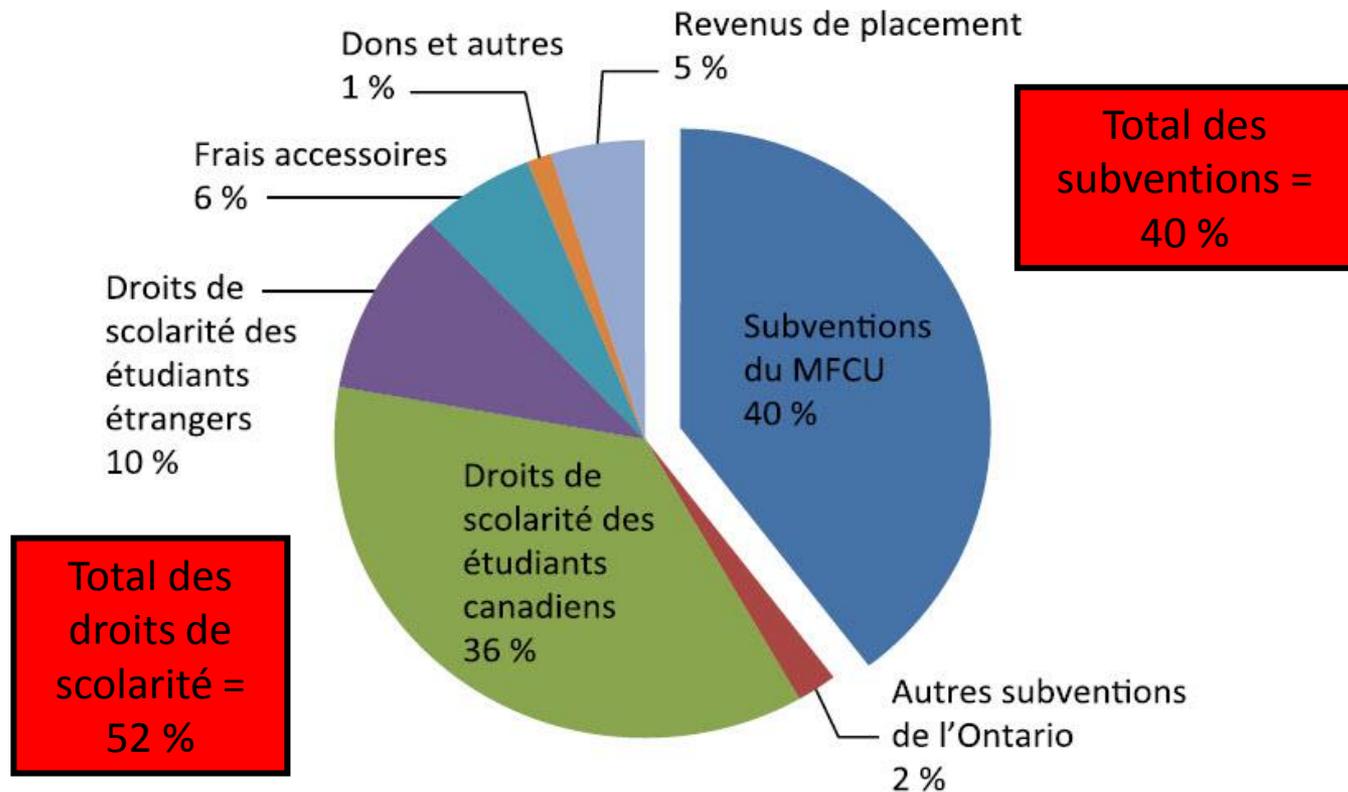
Éclairer l'avenir de l'enseignement supérieur

Aperçu

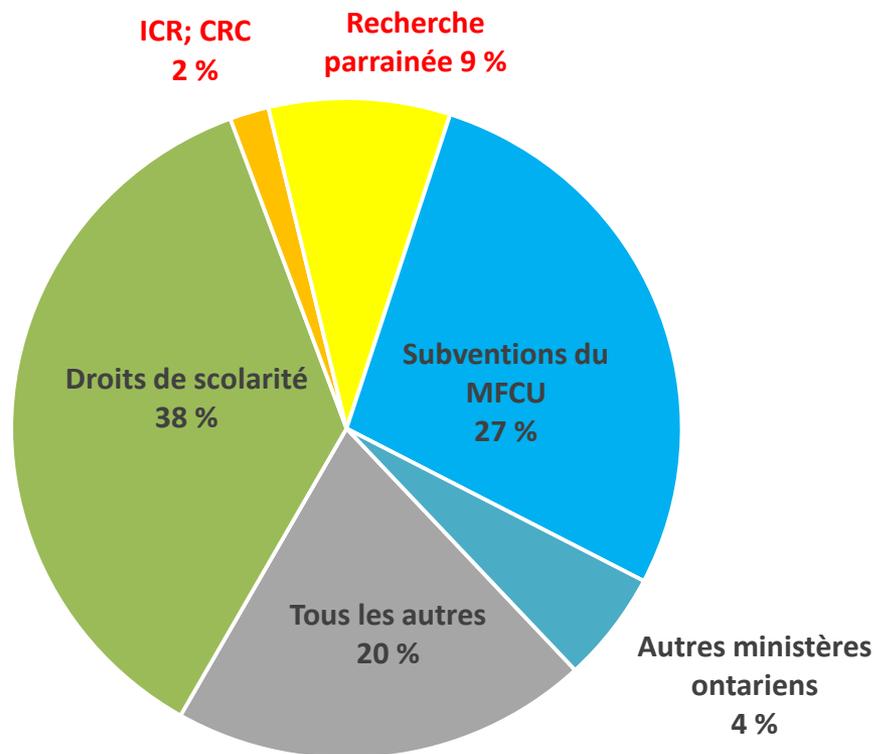
- L'examen de la formule de financement mis en contexte.
 - Combien d'argent est en jeu et comment cette somme se compare-t-elle aux autres sources de financement des universités?
- Principes de conception.
- Enjeux ayant une incidence sur le choix du modèle de financement.
- Modèles possibles pour la formule de financement.

Point de départ pour l'analyse de la FFU

Revenus de fonctionnement des universités de l'Ontario, par source pour 2013-2014

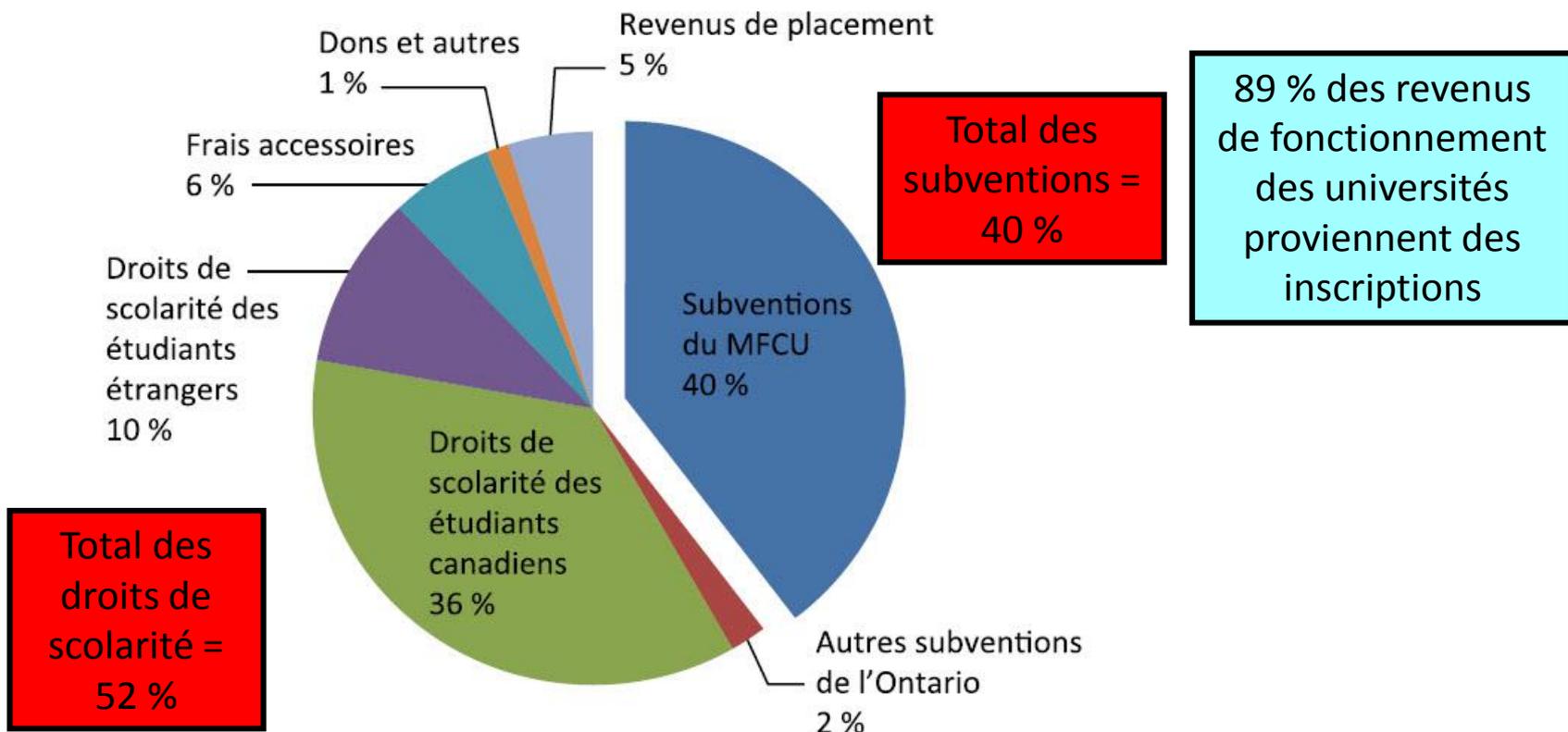


Intégrer la contribution fédérale aux revenus des universités



Point de départ pour l'analyse de la FFU

Revenus de fonctionnement des universités de l'Ontario, par source pour 2013-2014



Comment la subvention du MFCU est-elle utilisée?

- Elle appuie les activités d'enseignement et de recherche; au moins 50 % de la subvention sert à soutenir la recherche.
- L'utilisation varie d'un établissement d'enseignement à l'autre.
- La façon dont la subvention est utilisée met en évidence les compromis et les choix faits par l'établissement.
- Les ententes de mandat stratégiques (EMS) devraient influencer sur les compromis et les décisions prises.

Les conclusions en contexte

- La subvention du MFCU représente qu'une infime partie des revenus des universités.
- La subvention du MFCU sert à appuyer les activités d'enseignement et de recherche.
- La subvention du MFCU repose principalement sur les inscriptions.

Étant donné que le projet relatif à la FFU vise uniquement à déterminer la façon de répartir la subvention du MFCU, il importe d'utiliser cette part du financement de manière ciblée et stratégique si l'on veut qu'elle façonne le comportement à adopter à l'égard des objectifs souhaités pour les établissements et le système.

Principes de conception

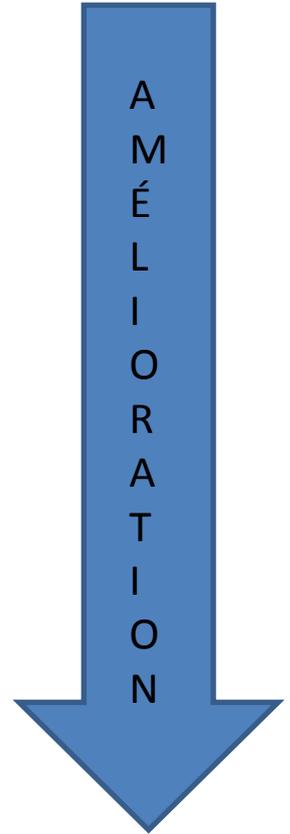
- Conserver le financement fondé sur les résultats, mais le diversifier pour faire en sorte que les inscriptions ne représentent pas le seul résultat à atteindre.
- La liste de résultats devrait être :
 - suffisamment diversifiée pour donner à tous les établissements la chance d'y trouver son compte.
 - à valeur ajoutée plutôt que fondée sur des niveaux absolus.
 - mesurable.
- Les inscriptions ne devraient plus faire partie de la formule de financement.
- Supprimer toutes les subventions à des fins spéciales actuelles. L'EMS d'un établissement devrait orienter les fonds ciblés qui lui seront accordés.
- Le financement obtenu dépend du rendement de l'établissement.
- Donner aux établissements des choix et la marge de manœuvre voulue.
- Principales décisions à prendre :
 - Point de départ?
 - Période de transition?

Enjeux ayant une incidence sur le choix de la prochaine formule de financement

- Les résultats que nous souhaitons atteindre avec une formule de financement modifiée sont-ils suffisamment clairs ou recueillent-ils un consensus suffisant?
- Dans quelle mesure le ministère et les établissements peuvent-ils adopter, mettre en œuvre et gérer une nouvelle formule de financement?
- Quelles considérations politiques exercent une influence sur les changements apportés à la formule de financement?

Modèles

- Séparer l'enveloppe de financement de l'enseignement de celle de la recherche.
- Conserver la part actuelle et la rajuster chaque année à la hausse ou à la baisse.
- Prélèvement proposé : Obtenir une partie de votre financement actuel selon l'atteinte du résultat convenu.
- Établir un marché concurrentiel reposant sur la mesure dans laquelle les résultats convenus sont atteints.



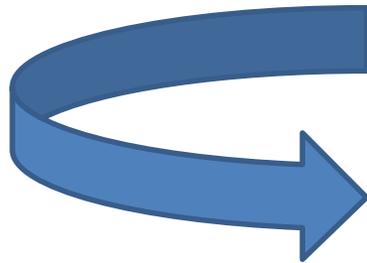
Séparer l'enveloppe de financement de l'enseignement de celle de la recherche

- Les autres mécanismes de soutien requis pour utiliser ce modèle n'existent pas.
- Contraintes culturelles.
- Quelles sont les bonnes proportions?
- Restreint la marge de manœuvre des établissements.



Conserver la part actuelle, mais rajuster chaque année

Parts actuelles



Université	Part de la subvention
Algoma	0,4 %
Brock	2,5 %
Carleton	4,7 %
Guelph	6,0 %
Lakehead	1,8 %
Laurentian	2,1 %
Hearst	0,1 %
McMaster	7,0 %
Nipissing	0,9 %
NOSM	0,6 %
O.C.A.D.	0,7 %
Ottawa	9,2 %
Queen's	5,5 %
Ryerson	6,0 %
Toronto	18,9 %
Trent	1,4 %
UOIT	1,9 %
Waterloo	7,1 %
Western	8,5 %
Wilfrid Laurier	3,0 %
Windsor	2,8 %
York	8,8 %

Rajustements
annuels pour
chaque
établissement de
plus ou moins x %



Modèle du prélèvement

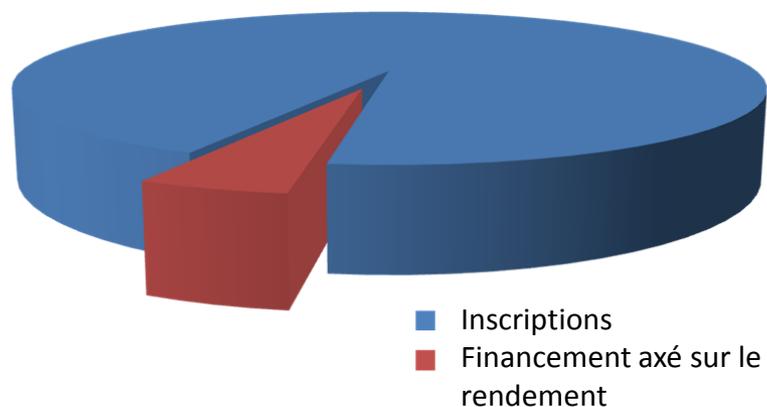
- Un pourcentage du niveau de financement actuel dépend de l'atteinte d'un résultat précis.
- Résultat :
 - Convenu par l'établissement et le gouvernement.
 - Les inscriptions peuvent constituer le résultat.
 - Nécessite un rendement supérieur – un objectif ambitieux.

Marché de financement concurrentiel

- La part de la subvention gouvernementale obtenue par l'établissement change au fil des ans en fonction du rendement.
- La mesure dans laquelle la part de l'établissement change dépend des résultats qu'il atteint et de son rendement par rapport à celui des autres établissements au sein du système.

Le Tennessee est passé d'une formule de financement fondée sur les inscriptions à une formule axée sur les résultats en 16 mois.

Formule de financement fondée sur les inscriptions au TN 1979-2011



Formule de financement axée sur les résultats au TN de 2011 à ce jour

